



« La marche Gourmande des Molières » samedi 6 juin 2026

Règlement

Description :

Cet évènement a pour objectif de proposer une marche autour du village des Molières en permettant aux participants de **déguster des produits élaborés par nos producteurs et artisans locaux** au fil du parcours.

Rendez-vous à 10h00 (11h30 pour la boucle courte) à la Maison du Citoyen pour la constitution des groupes de marche. Un kit parcours sera fourni à chaque participant indiquant le trajet à suivre et les lieux de point d'étape.

La marche se termine à la maison du citoyen où sera offert le pot de l'amitié.

La fin de l'évènement est prévue à 16h00

Inscription :

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la mairie des Molières ou sur demande à l'adresse : cafedusamedi@lesmolières.fr

Votre **inscription définitive** s'effectuera au paiement de votre participation par chèque à l'ordre du « Comité des fêtes Les Molières » à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe, **accompagné de la copie de votre bulletin d'inscription.**

À déposer avant vendredi 22 mai

Matériel :

Dans une démarche environnementale, il est demandé à chaque participant de venir avec son gobelet et des couverts. Une gourde remplie d'eau est également conseillée.

Assistance/renseignements :

Si besoin vous pouvez joindre

Gilles : 06 71 11 29 77

Responsabilité :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants. Les participants ne pourront pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Chaque participant dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

Il incombe aux participants d'être assurés personnellement.

Droit à l'image :

Des photos pourront être prises lors du déroulement de l'évènement, vous acceptez qu'elles puissent être diffusées dans les publications de la municipalité.

Bonne balade gourmande !